

## MAIRIE DE LOCMIQUELIC

### ARRETE POUR TRAVAUX –EFFACEMENT DE RESEAUX

NOUS, Eric PATUREL, Maire de la Commune de LOCMIQUELIC,

**Vu** le Code de la Route,

**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

**Vu** le Code des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2213-2/1

**Vu la** loi du 02 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**Considérant** la nécessité de réglementer la circulation au droit du chantier dans la rue de la Mairie,

## ARRÊTONS

### Article 1 :

A partir du 08 juin 2026 et jusqu'à la fin des travaux, la circulation est interdite dans la rue de la Mairie afin d'effectuer des travaux d'effacement de réseaux.

### Article 2 :

Mise en place de la signalisation et des déviations par l'entreprise intervenante :  
BOUYGUES E&S Caudan

### Article 3 :

La Gendarmerie et la police municipale sont chargées, chacun en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LOCMIQUELIC, le 1<sup>er</sup> Juin 2026

Monsieur le Maire,

Eric PATUREL

